ENFANT FETICHE ET INCESTUEL: UNE TRACE MORTIFERE

Laurence Bernard-Tanguy¹ et Martine Ménard Huneau²

Résumé

Enfant fétiche et Incestuel : une trace mortifère

Nous interrogeons la situation d'Addis, enfant de 10 ans, placé sur décision judiciaire, dès sa

plus tendre enfance en famille d'accueil puis en institution, au travers de la relation

maternelle. Addis est un garçon qui présente des troubles du comportement et pour lequel,

le lien ou la nature de la relation à la mère est interrogée comme pouvant y être lié. Il

semble être un enfant fétiche. Il s'agit d'interroger le fonctionnement maternel à travers la

piste d'une structure ou de l'expression de traits pervers en nous appuyant sur l'évolution de

la situation clinique. Le passage à l'acte maternel d'un tatouage lourd de sens vient éclairer

ce qui se joue psychiquement pour cette mère et dans cette relation qui ne peut être

qu'aliénante et mortifère pour Addis.

Mots clés: enfant fétiche, pulsion d'emprise, incestuel, placement institutionnel, relation

maternelle, tatouage.

Summary

Incestuous fetish child: A deadly route

We question the situation of Addis, a child of 10 years, placed on judicial decision, from his

early childhood in foster family then institutionalized, through the maternal relationship.

Addis is a boy who has behavior disorders and for which the link or the nature of the

relationship with the mother questioned as can be bound. Indeed, it has the role of a child

fetish. This is question maternal functioning through the trail of a structure or expression of

perverse traits building on the evolution of the clinical situation. The passage to the

maternal act of a meaningful tattoo illuminates what is psychically played out for this

mother and in this relationship which can only be alienating and mortifying for Addis.

¹ Enseignant-Chercheur en Psychologie à l'Université Catholique de l'Ouest - UCO - Institut de Psychologie Appliquées (IPSA), Labo EA 4050, composante «Recherches en clinique psychanalytique, processus psychiques, et esthétique », Angers. laurence.bernard@uco.fr

² Psychologue clinicienne à la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) Aladin-Angers

Keywords: fetish child, drive for mastery, incestuous, institutional placement, maternal relationship, tatto.

Resumen

Hijo fetiche e incesto: una huella mortífera

Discutimos, a través de la relación materna, la situación de Addis, de 10 años de edad, que por decisión judicial ha vivido desde su más tierna infancia primero en familias de acogida y luego en instituciones. Addis es un niño que presenta trastornos de conducta para el cual nos cuestionamos en torno al tipo de vínculo o de relación a la madre, pudiendo éste explicar estas alteraciones. De hecho, parece ser un hijo favorito. Se trata aquí de analizar el funcionamiento materno a través de la pista de una estructura perversa o de rasgos perversos, apoyándonos sobre la evolución de la situación clínica del niño. El paso al acto materno de un tatuaje cargado de fuertes connotaciones nos aclara sobre los procedimientos psíquicos de esta madre y sobre esta relación madre-hijo que no puede ser sino alienante y mortífera par Addis.

Palabras-clave : hijo fetiche, pulsión de apoderamiento, incesto, acogida institucional, relación materna, tatuaje.

La situation que nous analysons ici doit nous amener à une réflexion sur l'accompagnement des enfants placés en institution. En effet, l'idéologie du lien aux parents, du lien familial, est toujours prégnante et amène parfois les professionnels à maintenir une relation au-delà du bien-être psychique de l'enfant. C'est comme si « le maintien du lien physique, réel, entre l'enfant et ses parents, a une valeur absolue et intouchable » (Berger, 1997: 93). La question est de savoir comment reconnaître la toxicité du lien maternel afin de protéger l'enfant et, lui permettre de se reconstruire psychiquement et « d'organiser son monde interne », en dehors de ce lien. Comment permettre à l'enfant de pouvoir s'attacher à d'autres figures parentales en favorisant un « sentiment continu d'existence » (Winnicott, 1975). Pour ce faire, nous présentons la situation d'Addis pour mieux saisir les mouvements psychiques à l'œuvre face au lien maternel toxique et à la discontinuité de l'accompagnement proposé.

1. L'origine du placement

Addis est jeune garçon placé, en contrat d'accueil provisoire, dès l'âge de 3 mois en famille d'accueil. Sa mère : Madame D. est une enfant qui a été elle-même placée et qui semble présenter un profil de carence relationnelle. Lemay (1979: 15) définit l'origine de la situation carentielle comme « la rupture de la rencontre interpersonnelle initiale ». Les risques possibles lors du devenir mère est que seul le désir de grossesse s'exprime et que la future mère soit dans une quête d'un « bébé-objet » dans une recherche inconsciente d'un prolongement de soi-même ou d'une complétude. C'est comme si le bébé imaginaire allait réparer le passé. Il va, sur un registre fantasmatique, colmater la béance affective ressentie et apaiser l'angoisse d'abandon. La rencontre avec le bébé réel peut engendrer un sentiment de persécution dans la mesure où il est très éloigné de l'enfant rêvé et où il ne répare rien car la béance affective se ravive. Nous verrons plus loin si ces mécanismes psychiques sont impliqués.

Madame D. a été accompagnée et prise en charge, dans un Centre Maternel, durant plusieurs mois lors de sa grossesse et jusqu'à l'accouchement. Son compagnon, monsieur E. était présent à cette époque. Puis elle a décidé de confier Addis âgé de 3 mois à l'ASE³ dans le cadre d'une mesure d'accueil provisoire administrative. Mais devant les difficultés

.

³ Aide Sociale à l'Enfance

parentales, une mesure d'OPP judiciaire⁴ a été ordonnée au bout de 2 mois. Madame D. a eu 4 enfants de pères différents dont Addis qui est l'aîné et qu'elle a eu à l'âge de 20 ans. Tous ses autres enfants ont été placés par la suite. Seul un lien a été conservé avec son aîné qu'elle a reconnu alors qu'elle a abandonné et rompu les liens avec tous ses autres enfants. Un peu plus d'un an et demi après la naissance d'Addis, ses parents se sont séparés mais le père d'Addis (monsieur E) a pu maintenir des temps de visite avec son fils à son domicile. Addis a mal vécu le fait qu'il puisse rencontrer son père en étant seul avec lui alors que ce n'était pas le cas avec sa mère puisque les visites étaient médiatisées. Il fut placé à cette même période en famille d'accueil.

2. Un enfant fétiche

Madame D. a fait plusieurs séjours en prison en raison d'épisodes répétitifs de violence et de toxicomanie. La médiatisation des visites a donc été demandée par le juge pour les raisons évoquées ci-dessus et parce que cette dernière entravait le travail mené en famille d'accueil et, par les travailleurs sociaux. Elle n'acceptait pas le placement de son enfant et ne se montrait pas coopérative. Elle avait tendance à dévaloriser l'assistante familiale. Lemay (1979: 241) écrit que « d'une part, la mère substitutive permet à la mère réelle de reprendre son existence libérée d'un poids intolérable; et que d'autre part, elle lui « vole » un objet partiellement désiré qui apaise l'angoisse d'abandon ». Face à cette ambivalence, la mère d'Addis a pu ressentir de l'agressivité ainsi qu'une rivalité vis-à-vis de l'assistante familiale. Egalement, elle présentait un discours incohérent, nocif et un comportement séducteur vis à vis de son fils (elle lui disait qu'il allait pouvoir revivre avec elle, lui amenait beaucoup de cadeaux à chaque visite, etc.), ne permettant pas à Addis de se poser et d'investir les étayages proposés. Il s'est retrouvé dans un entre-deux, tiraillé entre l'assistante familiale et sa mère ; en tension entre deux espaces nécessairement cloisonnés, tout en se montrant loyal vis-à-vis de sa mère. « Cette idéalisation et ce clivage (a empêché) tout accès à l'ambivalence » chez Addis (Berger, 1997: 103).

Nous posons l'hypothèse de la quête d'un enfant-objet comme le prolongement de soimême (Lemay, 1979). L'unicité semble être recherchée dans la fusion de ces deux êtres. Un autre « *dévoré* » et apportant une complétude fantasmatique à la béance ressentie du fait

.

⁴ Ordonnance de Placement Provisoire

de la carence affective. L'enfant est décrit comme le « pantin de sa mère » par les travailleurs sociaux présents lors des visites médiatisées. Il répond à ses seuls désirs et se montre plutôt passif dans cette relation. Le surinvestissement maternel d'Addis, au prix du délaissement de ses autres enfants, semble être l'expression d'une relation exclusive et étouffante, voire dévorante. Elle semble lui refuser « le statut d'un être autonome, et ne l'autorise à être que ce qu'il a été : une partie d'elle-même ». Elle semble faire « une utilisation autoérotique prolongée de ce qu'a été le bébé, « un jouet érotique » (Schaeffer, 2003: 68). Addis semble être un enfant fétiche comme s'il n'était que le prolongement du corps de sa mère « pour parer à des angoisses importantes de castration et de vide » (Kreisler et Cramer, 1981). Mathon-Tourné (2015: 142) soutient « l'idée que des mères puissent considérer l'un de leurs enfants comme un fétiche dont elles ne veulent pas se séparer, pour conserver intact le fantasme de bisexualité psychique, afin de conserver leur intégrité narcissique, mais aussi parce qu'il participe à maintenir la mère phallique intègre. Il pourrait y avoir fétichisation de l'enfant quand la mère sent qu'il s'éloigne, s'individualise, mène une vie propre, une fétichisation comme une tentative de le retenir ». Ce lien pervers à la mère empêche Addis d'être et de pouvoir investir d'autres personnes qu'elle, ainsi que d'autres lieux pouvant lui apporter des repères affectifs stables et sécures. D'ailleurs, il est noté par les travailleurs sociaux qu'il met à mal la relation à tous les adultes qui l'entourent et se montre très angoissé. Il peut alors avoir un comportement explosif qui se traduit par de l'agitation, de l'agressivité, de la violence dans les périodes où il rencontre sa mère et, il redevient un enfant plus apaisé et posé quand elle est à nouveau plus à distance. Sa présence ravive d'une manière entremêlée à la fois la douleur de son absence et, la douleur d'un lien aliénant, quand il est présent. Il se retrouve, à nouveau, très dépendant de ce lien qui fait effraction et qui créé une tension psychique tellement insupportable qu'elle fait resurgir l'angoisse. De ce fait, elle se décharge dans l'agressivité vis-à-vis des tiers, ne pouvant se décharger sur sa propre mère. C'est un déplacement qui semble s'opérer ici et qui permet peut-être à Addis d'exister contre le désir pervers maternel.

3. Agrippement et pulsion d'emprise

Vers l'âge de 3 ans ½, Addis exprime un mal-être croissant en raison de troubles de l'attachement. Il est donc pris dans le désir maternel, dans une relation aliénante dont il est « prisonnier ». Il apparaît que le lien qui s'exprime est plutôt de nature insécure, voire

« mortifère ». Il s'agit ici d'un lien toxique qui semble les unir. Celui-ci semble incontournable car il apparaît être préférable au vide, au rien même s'il génère une angoisse archaïque d'anéantissement face à l'emprise maternelle. Winnicott (1974: 209) « soutient que la crainte clinique de l'effondrement est la crainte d'un effondrement qui a déjà été éprouvé ». Il y a eu un effondrement originel qui a engendré un traumatisme psychique sans lieu, ni temporalité nous dit Winnicott. Cette angoisse influence le développement ultérieur de l'individu qui va mettre en place des défenses archaïques pour s'en défendre. Il engage son énergie psychique dans une quête affective effrénée vis-à-vis de sa mère, à laquelle celle-ci ne répond pas. Par conséquent, il s'est tourné vers l'assistante familiale à la recherche d'une relation exclusive et étouffante. Cette attitude nous fait penser au mécanisme défensif d'agrippement. Cette situation a entraîné la rupture du placement. Nous interrogeons ici la place de la pulsion d'emprise dans la relation mère-fils. Selon Laplanche et Pontalis (1997: 364) « c'est une pulsion non sexuelle qui ne s'unit que secondairement à la sexualité et dont le but est de dominer l'objet par la force ». La pulsion d'emprise correspond à la forme que prend la pulsion de mort quand cette dernière se trouve au service de la pulsion sexuelle (Freud, 1920). Dorey (1991) insiste sur le fait que la pulsion d'emprise est bien une question d'appropriation, de domination, de neutralisation du désir d'autrui et de l'altérité, soit par la séduction ou la force. Ainsi, l'emprise maternelle rend difficile la constitution d'une enveloppe psychique séparée. Elle est vécue comme une enveloppe partagée dans «un fantasme de peau commune avec la mère» (Roman, 2012). Il semble que ce soit ce que nous retrouvons ici et qu'il transpose sur l'assistante familiale quand sa mère le rejette.

Suite aux nouvelles difficultés rencontrées dans la famille d'accueil, il connait différents placements en foyer. Sa mère devient alors un repère essentiel dans un contexte mouvant, discontinu et insécurisant. Devant la souffrance d'Addis par rapport à la vie en collectivité et son besoin d'une présence constante de l'adulte, un nouveau placement en famille d'accueil est proposé lorsqu'il a 5 ans et demi - 6 ans. A nouveau, l'accueil familial est mis en difficulté, dès le départ, par Addis. Il attaque le cadre proposé par des attitudes de provocation et des comportements destructeurs. Il teste fortement la fiabilité des limites et du lien comme précédemment alors que cela l'a déjà conduit au rejet. En miroir, la situation d'accueil familial semble raviver ce qui lui fait « défaut », ce qui lui manque. « Aimer (sa) famille

d'accueil équivaut à tuer (son) parent... » (Berger, 1997: 111) et s'attacher à nouveau, c'est prendre encore le risque de souffrir en cas de rupture du placement. À cette époque, ces comportements s'expriment surtout quand il n'est plus en lien avec sa mère et son père. Nous pouvons relier cela à une angoisse d'abandon, au fait qu'il ne se vit pas comme étant aimable mais plutôt comme un mauvais objet. Un objet rejeté, abandonné alors qu'il n'avait d'existence que dans le lien de dépendance et d'exclusivité à sa mère. Cependant, petit à petit, grâce au travail mené, l'accueil familial devient plus enveloppant et sécurisant mais le moindre changement peut le mettre en difficulté et, favoriser la résurgence des troubles du comportement. Une confiance s'est installée au fil du temps et il s'est autorisé à se poser et à s'attacher à une autre que sa mère. Il se montre en capacité d'évoquer son lien à chacun de ses parents et semble moins pris dans les désirs maternels. Il réclame des câlins qui sont devenus un rituel le soir, s'endort plus sereinement et ne fait plus de cauchemars.

Puis, madame D. très envahie psychiquement par des difficultés personnelles et de santé (n'a jamais réussi à aller au bout d'une démarche de demande de soin), à nouveau plus présente dans la vie d'Addis, continue de le maintenir dans ses désirs de retour à son domicile. A nouveau, il est pris dans le discours maternel et cela engendre une difficulté pour lui de se poser et d'investir totalement ce que lui offre la famille d'accueil. Il ne peut s'autoriser à être bien car il est pris dans un conflit de loyauté suscité par la mère. Il est victime de la séduction narcissique maternelle qui continue de le maintenir dans une relation de dépendance et l'empêche de pouvoir se séparer psychiquement (Racamier, 1995). Il exprime le manque de sa mère et la soutient en remettant en cause le placement : « le juge est nul, je veux retourner chez ma mère, vous êtes nul ». Il dénigre et dévalorise les objets et étayages qu'il pouvait investir jusqu'alors. Il rajoute qu'elle lui a signifié que s'il faisait beaucoup de bêtises, il pourrait retourner chez elle comme ça été le cas pour un autre enfant. Il dira : « puisque c'est ça, moi je vais faire pareil ». Dans ces périodes où son fils met à mal l'institution, la famille d'accueil, les étayages proposés, elle se vit comme étant la seule à pouvoir combler son fils et, cela lui renvoie l'illusion de l'image d'une « bonne mère ». Cependant Addis, une fois encore, ne fait que relayer le discours maternel comme s'il n'était que l'objet de sa mère, comme s'il n'avait pas d'existence propre.

Suite aux attitudes maternelles et après un épisode d'incarcération de sa mère, une distance va être prise pendant laquelle Addis n'aura pas de contacts avec elle. Par la suite, des visites

médiatisées mère-enfant sont à nouveau mises en place. Durant cette période, le placement familial est à nouveau remis en cause par les travailleurs sociaux car il met en difficulté la famille d'accueil. Addis intègre alors un foyer pour une mesure d'assistance éducative à ses 9 ans. Les raisons relèvent de la difficulté de madame D. d'avoir une relation adaptée avec son fils ainsi que de sa difficulté à proposer un cadre affectif et éducatif stables. Également, il y a la nécessité pour le père de clarifier sa position paternelle. Addis semble se retrouver dans une position d'objet au service de la jouissance maternelle et cela est nourrit par les visites régulières. Derrière les actes et paroles posés par la mère, il nous semble repérer une problématique narcissique. En effet, nous nous demandons si nous ne sommes pas face à une perversion de caractère (Bergeret, 2013). Ici « le déni porte sur le droit pour les autres de posséder un narcissisme bien à eux... tout objet relationnel ne peut servir qu'à rassurer et compléter le narcissisme défaillant du « pervers » de caractère (Bergeret, 2013: 169). L'autre ne peut pas exister en dehors de soi car sa fonction est de compléter le narcissisme défaillant et pour ce faire, la mère, essaye de maintenir son fils dans une relation anaclitique, de dépendance. Le lien passe par un discours exprimant une relation d'amour exclusive et par les nombreux cadeaux offerts. Il semble être le fétiche de cette mère car il est privé de son propre autoérotisme et ne peut qu'alimenter celui de sa mère. D'ailleurs, nous verrons plus loin que le tiers paternel symbolique tout comme le tiers paternel biologique ont été écartés par sa mère. Parallèlement, il recherche une relation exclusive avec elle au sein de laquelle, il se montre exigeant sur le plan affectif. Cela nous amène à interroger la fétichisation de cette relation car il semble que la mère se présente comme une idole toutepuissante et par conséquent comme un fétiche à son tour. La mère devient à son tour l'objet d'Addis sous ses exigences de demande de cadeaux et de friandises. Si cette dernière ne comble pas ses désirs, il se met alors en colère à son encontre. Ils sont les prisonniers d'une relation mortifère et destructrice.

Addis a été perturbé par ce changement de placement et à la suite de celui-ci, il a exprimé de l'agressivité et a défié l'autorité des adultes. Egalement, il a manifesté de la violence à son égard, vis-à-vis de ses pairs et des adultes qui l'accompagnent (réactions à la frustration). Il peut même refuser leurs interventions et aides en leur exprimant : « tu n'es pas ma mère » et se pose en victime en se plaignant d'être maltraité. Mais il se situe dans une ambivalence car parallèlement, il investit plus fortement une relation avec un

professionnel. En effet, il recherche une relation d'exclusivité avec un éducateur. Elle s'exprime plus particulièrement en fin de journée et lors de l'endormissement, dans une quête de réassurance et d'apaisement. Parallèlement, dans ses relations aux autres, il peut être tour à tour dans l'échange constructif, dans le partage mais aussi dans la mise en scène langagière et gestuelle du corps nu et du sexe sans retenu. Il est en difficulté par rapport à la question des limites corporelles, de l'intime et se néglige sur le plan de l'hygiène. Manifeste t'-il ici une faille narcissique en raison d'une image de soi défaillante et dévalorisée ? Il exprime des comportements sexualisés en utilisant les autres. Il a demandé à deux enfants de faire l'amour. Pour ce faire, il a maintenu fermement le garçon avec son corps tout en bloquant la fille avec et, il les a incités à passer à l'acte : « allez, vas-y, fais-le ». Il utilise l'autre comme un objet qu'il met en scène sur une thématique sexualisée. Nous pouvons nous demander ce qu'il rejoue dans cette scène ? Cette « mise en acte » ou mise en scène semble être l'expression d'une pulsion sexuelle agressive pour se dépendre de la relation perverse avec sa mère aux fins de survie face à l'angoisse d'anéantissement. Ne s'agit-il pas ici d'un processus pervers de la découverte de la sexualité pour contrer l'angoisse ressentie? Une angoisse non reconnue, voire déniée en raison de l'expression du clivage du moi où cohabitent le possible passage à l'acte violent et, la capacité de mener une vie « ordinaire ». Le passage à l'acte permettant de restaurer la toute-puissance afin qu'elle face échec à la menace d'anéantissement (Pirlot et Pedinielli, 2013). Cet épisode fait écho à ce que nous avons dit plus haut sur l'existence de cette angoisse archaïque car le clivage du moi est un autre mécanisme défensif qui permet de parer cette angoisse.

4. Quand l'incestuel se révèle

Quand les visites sont suspendues parce que la relation à la mère est considérée comme trop « toxique » par les travailleurs sociaux, Addis commence à s'autonomiser psychiquement, à s'émanciper de cette relation dévorante. Alors que seuls des contacts téléphoniques encadrés sont maintenus, la mère ne supporte pas que son emprise s'amenuise et que son fils lui échappe. Elle a du mal à raccrocher et réclame des manifestations d'affection de la part de son fils. Elle lui dit des longs « Je t'aime » qu'elle demande en retour. Elle lui dit qu'ils sont « inséparables et ensembles jusqu'à la mort ». Quand la distance physique et psychique est rendue possible par l'institution, elle prend conscience qu'elle a de moins en moins de prise sur son fils car celui-ci se montre plus

distant. Elle pose alors deux actes forts. Le premier est qu'elle dévoile un secret en lui signifiant que son père n'est en fait pas son père, ce que vont confirmer des tests ADN qui vont être réalisés ultérieurement. Addis est très touché et ne veut plus rendre visite à ce père dont il a été proche. Elle l'ampute de sa filiation paternelle, renforce sa toute-puissance et rompt définitivement la triangulation fragile qui demeurait jusqu'alors. C'est un acte violent posé par rapport à ses origines, à l'investissement affectif de ce père. S'agit-il ici d'un déni de la castration? Elle fait souffrir son fils pour contrecarrer sa propre souffrance en laissant un immense vide car elle exprime le fait qu'elle ne sait pas qui est son père. Il s'agit ici d'une atteinte au niveau identitaire. Le passage à l'acte de « l'amputation » d'Addis de sa filiation paternelle ne serait-elle pas un acte défensif ultime désespéré de lutter contre l'angoisse mortifère qui serait le risque de se perdre en perdant son fils. Hypothèse qui pourrait être confortée par ce qui a été dit auparavant.

Le second est l'expression d'un geste désespéré ultime car elle réagit plus fortement encore en lui adressant ce message : « J'ai tatoué ton prénom sur mon cou : à la vie, à la mort ! ». Il est intéressant de faire un détour pour éclairer ce qu'est le tatouage. Le mot « tatou » provient du polynésien tatau qui veut dire « frapper » au sens de l'action. Ce terme résulterait d'une combinaison de « ta » (littéralement, « dessin », « inscrit dans la peau ») et du mot « Atouas » (littéralement, « esprit »). Tenenhaus (1993) évoque dans son ouvrage une légende issue des îles Marquises selon laquelle le tatouage permettrait magiquement de regagner l'amour d'êtres aimés en dessinant sur son corps l'image de l'esprit de ceux qui ont disparus ou qui sont perdus. Le tatouage a un caractère pérenne et constitue un engagement à vie. C'est une attache aliénante laissant une trace psychique chez celui à qui s'adresse ce message ; tu n'as pas de père, tu n'as que MOI et tu es à MOI. Cette trace laissée sur le corps à la vue de tous est le symbole de l'incorporation maternelle d'Addis. « Le tatouage fait impression sur l'esprit de l'Autre » (Estellon, 2004: 152). Il est d'elle (déni de la paternité), une partie d'elle, son objet, (fantasme d'auto engendrement) et il ne peut avoir d'existence en dehors d'elle. Le tatouage semble être « la trace d'une perte, destinée à protéger d'une menace de destruction ou d'une sé-paration » (Gori, 2002). Il lui est « enchainé » pour toute la vie ; pour toute sa vie. Cela vient renforcer l'idée de la fétichisation d'Addis par sa mère. Le tatouage semble être une mise en œuvre de l'incestuel. Selon Racamier (1995), il s'agit d'un climat psychique et interactionnel qui porte l'empreinte de l'inceste sans qu'il y ait nécessairement de passage à l'acte génital. C'est le domaine de l'inceste non fantasmé et non agi : « l'incestuel c'est l'incestemoral ». Certaines problématiques de séparation-individuation, de dépendance, d'emprise ou de défaillances narcissiques profondes peuvent prendre sens sous cet angle. Il peut s'exprimer au travers d'une relation étroite indestructible entre deux personnes que pourrait unir un inceste sans l'accomplir. Il peut être repérable à partir d'un constat clinique, celui du vide de la pensée, de l'absence de symbolisation (Racamier, 1992). Le tatouage réalisé ici est l'expression « d'une misère de la symbolisation créatrice » (Estellon, 2004: 152). L'incestuel est de l'ordre de l'agir et peut passer par une « séduction narcissique ». Le désir qui chez la mère la pousse à séduire narcissiquement son enfant est que cet enfant reste une partie d'elle-même, physiquement et psychiquement et qu'à eux deux, ils forment un organisme omnipotent défiant toute autre présence et toute autre loi, ainsi l'enfant narcissiquement séduit doit être comme s'il n'était pas né, en tout cas comme s'il n'avait pas été engendré : la représentation du père et du sexe du père est exclue. » (Racamier, 1992: 129). Il s'agit ici plus d'un abus narcissique que d'un abus sexuel. Racamier rajoute que l'incestuel est à « la croisée de la psychose et de la perversion ». Face à cette situation clinique, la question reste ouverte : s'agit-il ici d'une psychose maternelle avec des traits pervers ou s'agit-il d'une relation perverse instaurée par une mère psychotique ? En effet, cette mère contrôle "sa réalité" et met à mal la relation à son fils en l'insécurisant et en le niant comme sujet.

La toxicité du lien au parent, ici à la mère, doit être reconnue mais surtout mise en sens de manière à ce que les choix réalisés pour l'enfant lui permettent de se développer et de se construire dans un contexte propice à sa santé psychique. Le parcours d'Addis nous permet de voir que le maintien du lien a engendré de la discontinuité dans sa prise en charge en raison des comportements d'Addis et de sa mère. Cela a engendré de nombreux lieux de prise en charge et une multiplicité des personnes avec laquelle il a dû composer, dans des contextes plus ou moins sécurisants. Les différents dispositifs mis en place ont eu beaucoup de difficulté à faire pare-excitation face à cette mère. Comment protéger l'enfant d'une mère toxique ? Il faut apprendre à reconnaître la nature de la toxicité maternelle et oser franchir le pas de la séparation quand cela s'avère vital pour l'enfant. Avec la nouvelle loi de

mars 2016⁵ dans le champ de la protection de l'enfance, il s'agit de situer l'enfant au centre de la prise en charge, des interventions proposées et, de savoir reconnaître la pluralité de ses besoins. L'idée de cette loi est de lui offrir plus de stabilité et de protection durant son parcours. Ensuite, il pourra être proposé d'une manière privilégiée une adoption simple sécurisée qui sera irrévocable si le délaissement parental est reconnu ou si une déchéance de l'autorité parentale est prononcée. Pour ce faire, il sera nécessaire de réussir à dépasser l'idéologie du lien aux parents biologiques comme étant le lien suprême. L'essentiel est de rencontrer un autre aimant, enveloppant, éduquant dans la bienveillance et, qu'une adoption réciproque s'opère. Ces éléments constituent les prémices d'un lien stable, continu et sécurisant. C'est à cette condition que l'enfant pourra éprouver un « sentiment continu d'existence » (Winnicott, 1975) dans un cadre de prise en charge parfois mouvant ou, lorsque le lien avec les parents biologiques est rompu. La prise en charge de l'enfant placé doit mettre en mouvement la fonction phorique de l'institution afin de favoriser le déploiement de la subjectivité des enfants accueillis. Cette fonction participe à la reconstruction des enveloppes corporelles et psychiques et des contenants psychiques des enfants (Delion, 2002). Pour que son expression soit pleine et entière, il faut dans certains cas en passer par la rupture du lien initial, comme ça aurait pu être le cas ici pour Addis.

_

⁵ http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/proposition-loi-relative-protection-enfant.html. Cette loi modifie celle du la loi du 5 mars 2007.

Bibliographie

Berger, M., (1997). L'enfant et la souffrance de la séparation. Divorce, adoption, placement. Paris : Dunod.

Bergeret, J., (2013) La personnalité normale et pathologique. Paris : Dunod.

Delion, P. (2002). Du souci du corps au soin psychique. Un détour par le packing, *enfances* & *PSY*, *20*, 102-110.

Dorey, R. (1981). La relation d'emprise. Nouvelle Revue De psychanalyse, 24, Gallimard.

Estellon V. (2004). Tatouage sur corps ou l'envers de l'expression, *Champ psychosomatique*, 4, 36, 145-158.

Freud, S. (1914). Pour introduire le narcissisme. La vie sexuelle, Paris, PUF.

Freud, S. (1920). Au-delà du principe de plaisir. Œuvres complètes, Paris, PUF, 277-338.

Gori, R., (2002). Logique des passions, Paris, Denoël, Coll. L'espace analytique.

Kreisler, L. et Cramer, B. (1981). Sur les bases cliniques de la psychiatrie du nourrisson, *La psychiatrie de l'enfant*, *24*, 1, 223-263.

Laplanche, J. et Pontalis, J.B., (1997) Vocabulaire de la psychanalyse. PUF. 2ème édition.

Lemay, M., (1979) J'ai mal à ma mère. Approche thérapeutique du carencé relationnelle. Paris : Fleurus.

Mathon-Tourné L. (2015). Quand l'avènement d'un enfant-fétiche participe à singulariser la maternité », *Cliniques méditerranéennes*, 2, 92, 135-148.

Pirlot, G. et Pedinielli, J.L., (2013). Les perversions sexuelles et narcissiques. Armand Colin.

Racamier, P.C., (1992). Le génie des origines. Psychanalyse et psychose. Editions Payot.

Racamier P.-C., (1995), L'inceste et l'incestuel, les Éditions du collège.

Roman, P., (2012). Clinique et psychopathologie de l'attachement, ou l'attachement au risque de l'objet, Conférence non publiée.

Schaeffer, J. (2003). Une perversion au féminin? À la folie! Filigrane, 12, 2, 66-79.

Tenenhaus, H., (1993). *Le tatouage à l'adolescence*. Paris, Bayard Ed. (Coll. Païdos/adolescence).

Winnicott, D.W., (1975). L'enfant et sa famille. Petite bibliothèque Payot.